



Paris, le 29 avril 2020

Réaction à la présentation du plan de déconfinement

Le Premier ministre a pris la parole devant l'Assemblée nationale pour exposer les grandes lignes du plan de déconfinement.

Nous n'allons pas dans ces quelques lignes dire ce que nous pensons de tous les aspects évoqués. De même, ce ne sera pas l'occasion – ici du moins – d'émettre un avis sur la situation concernant des points spécifiques évoqués dans le discours. Notamment sur les masques & les tests de dépistage : notre position est claire depuis le début, ce sont des préalables sine qua non.

Néanmoins, nous comptons reprendre quelques éléments, qui nous paraissent devoir être ancrés dans le paysage, dès avant les échanges à tous les niveaux que ce soit : Fonction Publique, Ministère, DGDDI et – *last but not least* – dans la concertation locale.



Le risque demeure élevé et le restera

La possibilité de voir repartir l'épidémie est important. Le mot que nous retenons est « *protéger sans immobiliser* ». L'ordre des verbes a son importance...

« *Et en même temps...* » : l'hypothèse « rassurante » pour lever le confinement serait de 3000 contaminations / jour. Elle est à la fois la fourchette basse... et effrayante !

Sauf bienheureuse surprise, il va effectivement falloir « *vivre avec le virus* ». C'est donc un double impératif qui s'impose :

- avoir des moyens de protection à la hauteur
- et examiner l'exercice des missions administratives à la lumière d'un contexte de pandémie.
- Mais in fine, si conflit Économie vs. Santé et Protection des populations, privilégier le principe de précaution !

Ceci doit être une forme de **mot d'ordre adressé tous les niveaux de décision.**



Le 11 mai n'est pas le grand virage

Cette date, si elle est maintenue, devrait marquer le retour d'une certaine liberté d'aller et venir, ce qui n'est pas négligeable.

Cependant, ce n'est bien sûr pas le retour à la normale puisque seules certaines parties du territoire seront immédiatement concernées.

On voit aussi clairement qu'on va enchaîner une série de phases. La deuxième a été quasiment déjà posée au 2 juin, avant d'en voir une nouvelle qui irait jusqu'à la période estivale.

Tout ceci est bien sûr révisable à tout moment selon le – mauvais – plaisir de ce virus.

Mais quoi qu'il en soit, en aucun cas, on ne peut baisser la garde ou reprendre des réflexes de temps dits « normaux ».

En ce mois de mai, nous ne serons pas dans cette phase. C'est pourquoi il semble important de pérenniser les consignes provisoires en matière de lutte contre la fraude (LCF), et de maintenir l'idée de *missions prioritaires*.





L'organisation du travail doit être au centre des débats

Il faut adapter celle-ci à une crise qui s'inscrit dans la durée.

Sur le sujet du télétravail, nous allons presque littéralement faire référence aux mots du Premier Ministre : **pour le télétravail, le 11 mai n'existe pas.**

Le message est, sur ce point, très clair. Cette possibilité doit être offerte au maximum et pendant au moins encore 3 semaines, c'est-à-dire jusqu'au 2 juin.

Au delà de l'agencement et du nettoyage des locaux, il appartient à l'administration de se conformer à cette instruction.

Et nous serions presque tentés d'ajouter : qu'elle en ait les moyens ou non, à ce stade. Ne faut-il pas réintégrer administrativement cette mission ?



La protection des agents

Le Premier Ministre l'a rappelé dans son discours. La protection reste un élément fondamental, au même titre que les gestes barrière et la distanciation sociale.

Les agents en contact avec le public doivent bénéficier d'un dépistage régulier et être protégés (et donc pas exposés) : masques, gants, visière ou lunettes de protection, plexiglas, gels, produits nettoyants. Ce qui aura forcément des conséquences sur l'organisation du travail concret...



La différenciation territoriale a droit de cité

Il y aura donc :

- des départements « rouges » (forte circulation du virus)
- et d'autres « verts » (zones plus largement épargnées).

Ce n'est pas l'incitation à dire qu'il faudra être vigilants dans les premières et revenir à une quasi-normale dans les secondes (ce serait une faute lourde pour ceux qui s'y hasarderaient). La vigilance doit être de mise en tout point.

Néanmoins nous pouvons envisager que les mesures d'adaptation aillent encore plus loin dans les zones durement touchées, afin de faciliter au maximum la vie familiale et professionnelle des agents concernés.

À l'inverse, ce n'est évidemment pas un blanc-seing à un quelconque roitelet local...

Condition impérative sur ce chapitre : **les représentations locales doivent jouer pleinement leur rôle.**

Et ce dernier point est important.



La question des transports publics est un sujet d'une sensibilité extrême

C'est à l'évidence une très grande préoccupation. L'Île-de-France, figure de proue de ce sujet, compte 12 millions de déplacements du quotidien. Tout le monde imagine le risque en termes de propagation.

Et, même si le volume est moindre, ce constat peut être reproduit dans la plupart des grandes métropoles.

Il faudra apporter là des réponses. Il est clair que s'entendre juste dire que le port du masque y sera obligatoire, n'est pas suffisant.

Nous pouvons considérer que le *non emploi massif des transports en commun* fait également partie des mesures barrière. Pour SOLIDAIRES, l'État employeur peut renforcer les initiatives existantes en matière de financement de transports alternatifs, comme par exemple le vélo.

On peut observer que les points exposés ci-dessus ne sont pas sans lien entre eux : bien au contraire, ils sont étroitement imbriqués et interdépendants.

Ils ne sont pas non plus un sujet de débats. Pour la plupart d'entre eux, ils sont plutôt de l'ordre de la donnée.

En tout état de cause, ils doivent guider la façon dont les choses vont se mettre en place ; en espérant que la concertation soit réelle et que l'adaptation aux situations locales la règle.



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / contact@solidaires-douanes.org / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>

SolidairesDouanes

SolidR_DOUANES

solidaires_douanes